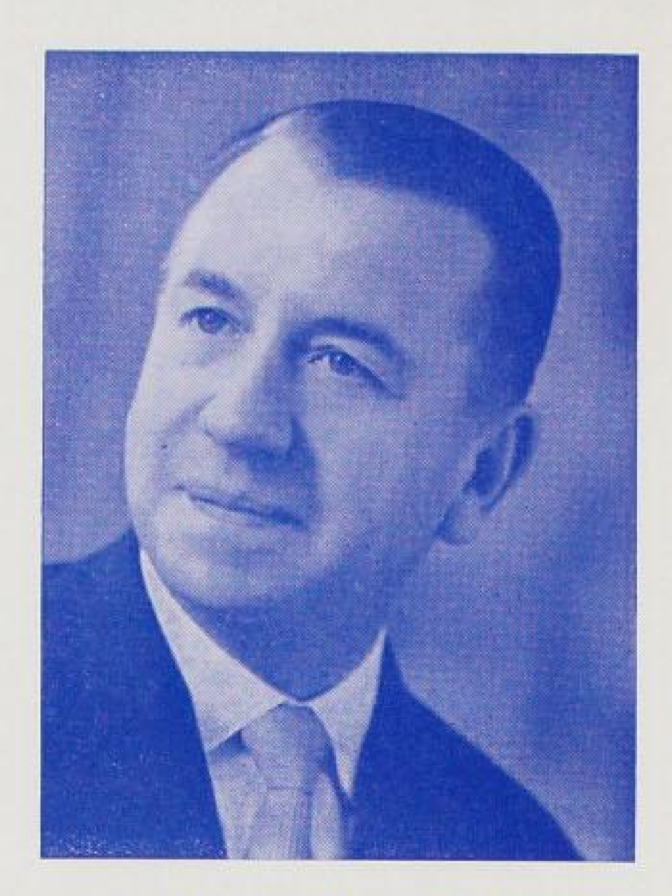
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
DEUXIEME CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LÉGISLATIVES 23 JUIN 1968

CANDIDATURE
Georges PIANTA



NÉ A THONON LE 2 MARS 1912
DOCTEUR EN DROIT
AVOCAT AU BARREAU DE LA HAUTE-SAVOIE
MAIRE DE THONON-LES-BAINS
VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL
DÉPUTÉ DE LA HAUTE-SAVOIE
MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES H.L.M.
VICE-PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
REPRÉSENTANT DE LA FRANCE
AU PARLEMENT EUROPÉEN

ELECTRICES ET ELECTEURS DU CHABLAIS ET DE LA VALLÉE DU GIFFRE,

Après la tempête qui vient de secouer la Nation, le peuple français est conscient de l'importance historique du vote libre et secret qu'il exprimera le 23 juin.

Dans les circonstances que nous vivons, il faut savoir garder raison, mais il importe cependant de rappeler quelques vérités — trop souvent oubliées — et de tirer les conséquences des événements que nous venons de vivre.

Est-il besoin de préciser qu'il y a à peine dix ans, en mai et juin 1958, l'Etat, victime d'institutions non adaptées à l'époque moderne, était en pleine déliquescence ; les crises ministérielles succédaient aux crises ministérielles et la France offrait au monde le spectacle d'une nation à la dérive, l'inflation était devenue galopante, les caisses étaient vides, les pays amis refusaient de nous consentir le moindre prêt tant notre dette publique était écrasante ; le déficit de notre balance commerciale atteignait deux milliards d'anciens francs par jour...

Alors, pour tenter de sauver ce qui pouvait être sauvé, les hommes politiques responsables des destinées de la Nation appelèrent d'une seule voix le Général de Gaulle.

Et le sursaut national se produisit ; les finances publiques furent rétablies, nos dettes furent remboursées ; le franc devenu une monnaie saine fut assimilé à la livre et au dollar auxquels il porta naguère secours (le franc français n'avait pas varié par rapport au franc suisse depuis mai 1958...) ; le revenu national augmentait chaque année de 5 % environ et il en était de même pour les traitements et salaires.

Un effort que personne ne peut contester était accompli dans tous les secteurs de l'activité nationale.

La France connaissait la Liberté ; elle connaissait la Paix, et suprême hommage qui lui était rendu, Paris était choisie comme siège de la Conférence de la Paix sur le Vietnam.

Ayant rétabli ses finances et son économie, la France avait pu respecter les obligations contractées pour son entrée dans le Marché Commun, et l'industrie française avait pu, grâce à sa compétitivité, entrer de plein pied dans l'Europe industrielle ; avec patience, avec persévérance et avec une inflexible volonté, la France avait fait comprendre à ses partenaires qu'après avoir consenti les sacrifices nécessaires pour réaliser le Marché Commun industriel, ils devaient de leur côté consentir d'indispensables sacrifices pour mettre en place le Marché Commun agricole, ce qui fut fait ; le Conseil des Ministres de la Communauté européenne sous la présidence de M. Edgar Faure, Ministre de l'Agriculture française, achevait dans les derniers jours de mai 1968 le Marché Commun agricole qui entrera en vigueur le 1er juillet prochain.

Certes, du fait du développement de la civilisation mécanique, la France était aux prises, comme tous les pays du monde, avec de graves problèmes et notamment ceux de l'emploi et des bas salaires ; et la réforme de l'Université, tentée en vain par les gouvernements de la troisième, de la quatrième et de la cin-

quième Républiques, se heurtant à de rudes résistances, n'avait pas encore pu être réalisée.

Et puis ce fut la secousse de mai 1968, d'abord à l'Université, puis à l'école, dans les usines et dans les services publics.

Il est clair que les organisateurs de ces mouvements furent rapidement débordés par une minorité agissante.

L'appel du 30 mai du Général de Gaulle, Président de la République Française, permit au peuple de Paris et au peuple français de se ressaisir, la démocratie, même confrontée à de graves problèmes, ne pouvant être synonyme de désordre et d'anarchie.

La France est désormais placée devant son destin.

Il lui faut d'abord reconstruire ; il faut que notre économie sorte sans dommage de cette secousse à quelques semaines seulement de la mise en place du Marché Commun industriel et agricole ; **des mesures importantes doivent être prises pour éviter le cercle infernal de l'inflation et en fin de compte la dévaluation, sources de misère pour tout le monde.**

Chaque homme épris de liberté et de justice sociale doit se sentir non seulement concerné, mais mobilisé dans la consultation du 23 juin dont dépendra le sort des Français ; personne ne saurait rester neutre, silencieux ou prudent dans une période aussi grave de notre histoire.

Chacun doit participer au maintien de la liberté pour qu'elle règne en France et en Europe et que brille dans les yeux des citoyens de notre pays le bonheur de l'homme libre.

Mais ce bonheur, il faut qu'il soit la seule et réelle finalité de l'action que nous devons résolument entreprendre pour que l'homme ne soit pas écrasé par la machine.

La société française ne doit pas être uniquement matérialiste et concurrentielle ; il faut qu'un nouvel humanisme guide et enveloppe les différents secteurs de l'activité du pays.

Nous nous trouvons en présence d'une crise de civilisation et pour accomplir ce qui doit être fait, à savoir la substitution d'une société de développement à la société de consommation, le choix est clair :

Il importe de donner au gouvernement les moyens de gouverner en restaurant notamment l'autorité de l'Etat Républicain et le sens de la responsabilité à tous les échelons de la vie nationale ; seule une importante et homogène majorité lui permettra d'accomplir cette œuvre.

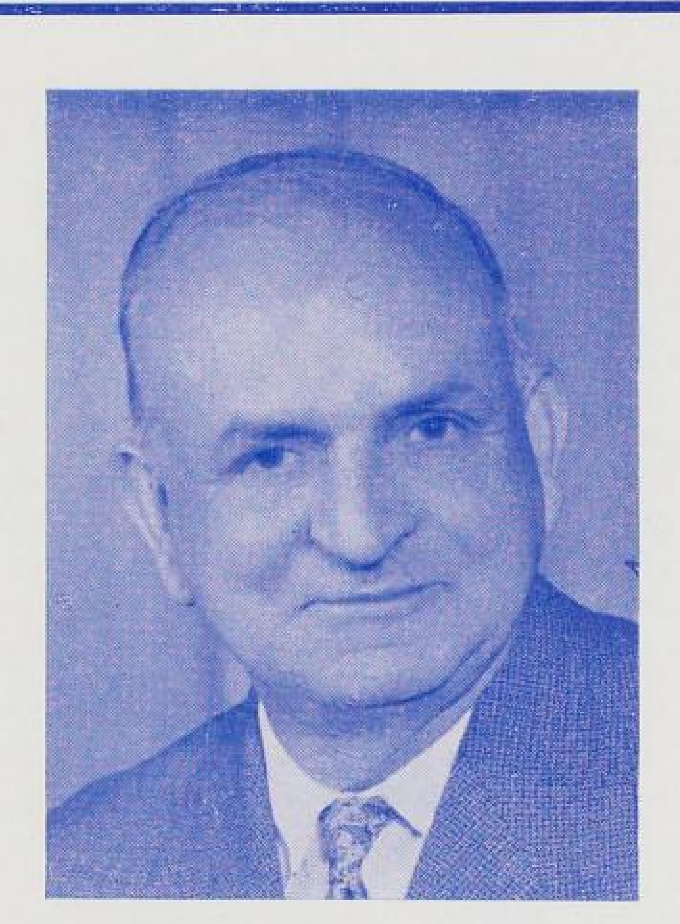
DIMANCHE 23 JUIN, LE PEUPLE FRANÇAIS DIRA CLAIREMENT QU'IL N'A PAS L'INTENTION DE TRÉBUCHER SOUS UNE FORME OU SOUS UNE AUTRE DANS UN RÉGIME TOTALITAIRE QUI ENTRAINERAIT LA PERTE DE LA LIBERTÉ.

Tous les démocrates de progrès — et ils sont l'immense majorité des Français — se rassembleront autour du Général de Gaulle, Président de la République, pour poursuivre la réforme de notre société dans l'ordre, la légalité républicaine, la justice sociale, la paix des citoyens et le respect des libertés fondamentales de l'homme et de la personnalité humaine.

Ce n'est que dans ces perspectives que la jeunesse dont nous devons élever les regards au-delà des mornes horizons de la haine et du désespoir, pourra envisager avec confiance son avenir.

Si tel est votre sentiment, vous utiliserez en masse dimanche prochain 23 juin votre droit de vote qui est inséparable de toute démocratie.

Georges PIANTA
REPUBLICAIN INDEPENDANT
Candidat d'Union
pour la Défense de la République



Suppléant : Robert MOREL

Maire de La Forclaz
Conseiller Général du canton de Le Biot
Vice-Président de la Commission Administrative des Hospices de Thonon
Membre de la Commission Départementale
Membre de la Commission Nationale de la Montagne
Chevalier de la Légion d'Honneur

Devant la menace qui pèse sur la démocratie, ne gaspillez pas votre voix !

VOTEZ UTILE

ATTENTION : Au cas où vous auriez égaré votre carte d'électeur, vous pouvez voter en présentant au bureau de vote une pièce d'identité

Typo-Offset Sopizet - Thonon